

Bulletin mensuel d'information  
du Département des Côtes d'Armor  
sur la situation de la ressource en eau

Toutes les données  
de qualité d'eau issues  
du réseau départemental  
sont consultables sur  
[https://infeaux22.  
cotesdarmor.fr/](https://infeaux22.cotesdarmor.fr/)



« Quand le puits est sec, nous  
connaissons la valeur de l'eau ».  
*Benjamin Franklin*

Marais Quellen Trébeurden © Cédric Bossard

## Info et agenda

### Donnez votre avis sur l'avenir de l'eau

Encore quelques jours, jusqu'au 25 mai  
pour faire entendre sa voix sur l'avenir  
de l'eau et la gestion des risques  
d'inondation : <https://lc.cx/wLsvDb>



### Avril 2025 en résumé

- Peu de pluies depuis 2 mois conduisant à des **niveaux d'eau sous les normes** de saison dans les rivières et nappes phréatiques
- Des valeurs en **nitrate** stables autour de 28 mg/l en moyenne mais des disparités
- Un **spécial pesticides** en fin de bulletin avec les données les plus récentes de vente sur le département et la synthèse des résultats 2024 dans les rivières : un rebond des ventes et une liste toujours plus importante de produits pesticides et métabolites observés dans les eaux

### Protection de nos captages

Présentée le 28 mars dernier par la ministre Agnès Pannier-Runacher, la **nouvelle feuille de route** pour « améliorer la qualité de l'eau par la protection de nos captages » accompagnée d'une enveloppe de 6,5 millions d'€ pour engager les actions : <https://lc.cx/LET6cw>

### Les MAEC

Pour un accompagnement financier aux exploitants agricoles s'engageant à réduire l'usage des phytosanitaires et/ou améliorer leur bilan carbone : les MAEC Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Dépôt des dossiers jusqu'au **30/09/2025**

*Bénéficiaire de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) ou d'aide en faveur de l'agriculture biologique - Mes Démarches*



### Les PSE

Le 12 juin à Loudéac : Journée d'infos/ retours d'expériences sur les Paiements des Services Environnementaux (PSE) : Dispositif national d'aides aux agriculteurs contribuant à la transition agro-écologique des exploitations. Inscription jusqu'au **5 juin**

*Journée sur les Paiements pour services environnementaux (PSE) – ATBVB*

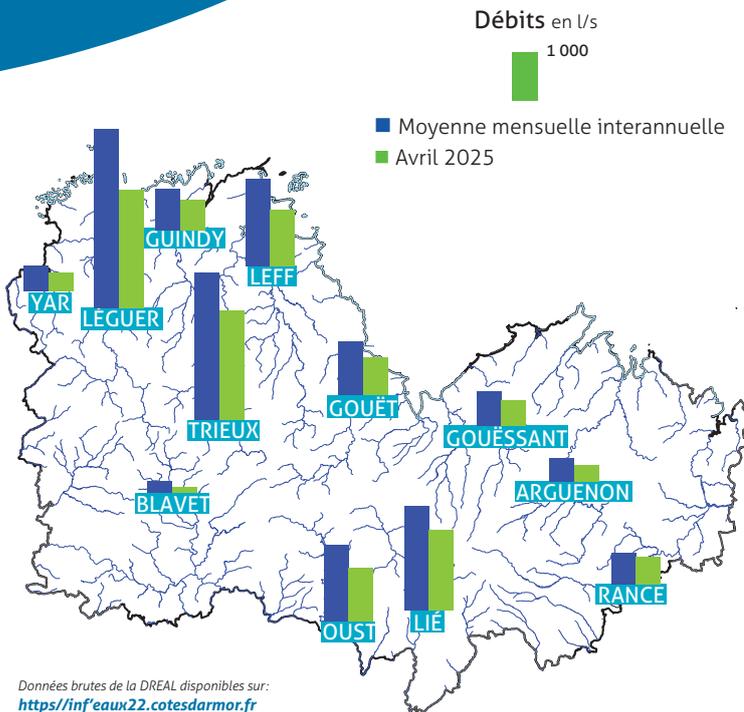


# Météo et précipitations

## Débits des rivières

### Peu de pluies en avril suite au mois de mars avec déjà peu de précipitations

La situation hydrologique sous les valeurs de saison.



#### Pluviométrie d'avril 2025

Pluie en mm	Rostrenen	LaRoche-Jaudy	Trémuson	Quintenic	Merdrignac
du 1 <sup>er</sup> au 10	7	3	4	3	9
du 11 au 20	31	15	12	18	31
du 21 au 30	20	17	14	5	17
Cumul du mois en mm	58	35	29	26	57
Rapport à la normale	71 % < normale	34 % << normale	48 % << normale	47 % << normale	89 % < normale

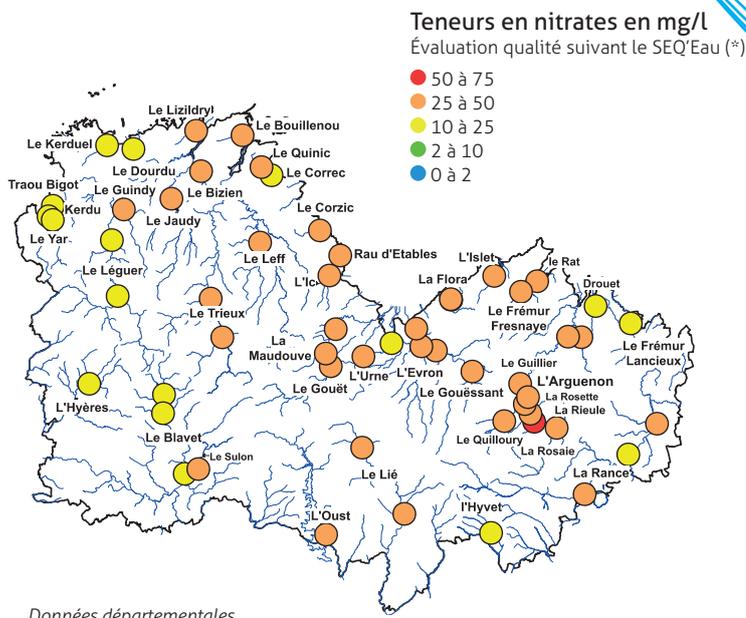
Le bilan pluviométrique est déficitaire, seule la seconde décade ayant donné lieu à quelques journées bien pluvieuses.

Le sud du département a cependant été un peu plus humide que la partie nord de près du double de pluies (environ 60 à 65 mm). Sous l'effet de cette météo et de la reprise de la végétation, le débit des rivières baisse et passe sous la barre des valeurs de saison avec un déficit de l'ordre de 30 %, proche de niveaux d'écoulements d'un mois de mai.

Les nappes phréatiques, quant à elles, ont baissé de niveau ces 2 derniers mois et sont « modérément basses » pour bonne partie d'entre elles

(cf. bulletin BRGM- <https://lc.cx/ZuDPUS>)

### Teneurs en nitrates - avril 2025



### Les nitrates dans les rivières

#### Peu d'entraînement des nitrates dans les rivières actuellement (reprise de la végétation et peu de précipitations)

La moyenne, stable ces dernières semaines, est de 28 mg/l sur les 65 points d'observation.

Les 2/3 des points sont dans la tranche 25 à 50 mg/l.

Les valeurs les plus basses (< 20 mg/l) : en tête de bassins versants sur le Blavet, le Léguer, l'Hyères et les quelques points sur les cours d'eau littoraux : le Yar à l'ouest, du Flouabalay à l'Est.

Les valeurs les plus hautes (>40 mg/l) sont sur 2 affluents de l'Arguenon : la Rosaie (50 mg/l, teneur la plus élevée) et le Quilloury ainsi que sur le Lizildry, le Bizien et le Dourdu, côté littoral Ouest.

Actu sur le sujet : une décision de justice par le tribunal administratif de Rennes vient d'être rendue le 13 février 2025 enjoignant l'État de prendre de nouvelles mesures pour réduire la pollution des eaux par les nitrates en se dotant notamment d'outils de contrôle permettant un pilotage effectif des actions menées.

+ d'info : <https://lc.cx/OqVbq->

Nos résultats nitrates sont disponibles sur <https://inf'eau22.cotesdarmor.fr>

(\*) Seq'Eau : Système d'évaluation de la qualité des cours d'eau. Évaluation choisie préférentiellement à l'évaluation de la Directive Cadre Européenne Grille d'évaluation plus fine

# Les pesticides dans les rivières

## Résultats mars 2025<sup>1</sup>

### Quelques herbicides décelés et de nombreux produits métabolites

Sur 18 rivières observées, on totalise 26 substances dont 5 pesticides actifs et 21 métabolites.

Les produits actifs sont tous de nature herbicide retrouvés ponctuellement dans certaines rivières : le **boscalid** dans le Jaudy, le **chlortoluron** (Frémur Hénanbihen, Islet), le **mécoprop** (Frémur H), le **prosulfocarbe** (Lizildry), le **glyphosate** (Leff).

Le **dinoterbe**, que l'on présente séparément des autres herbicides, car n'étant pas issu d'une utilisation récente (interdit depuis près de 30 ans) se manifeste toutefois dans 22 % des rivières encore ce mois-ci. Hypothèse avancée : une libération du produit par une activité microbienne du sol qui évolue. (cf. aussi les Inf'Eaux précédents).

La majorité des produits recensés sont des **métabolites**, issus de ces produits actifs (cf. bilan des résultats 2024 en dernier page).

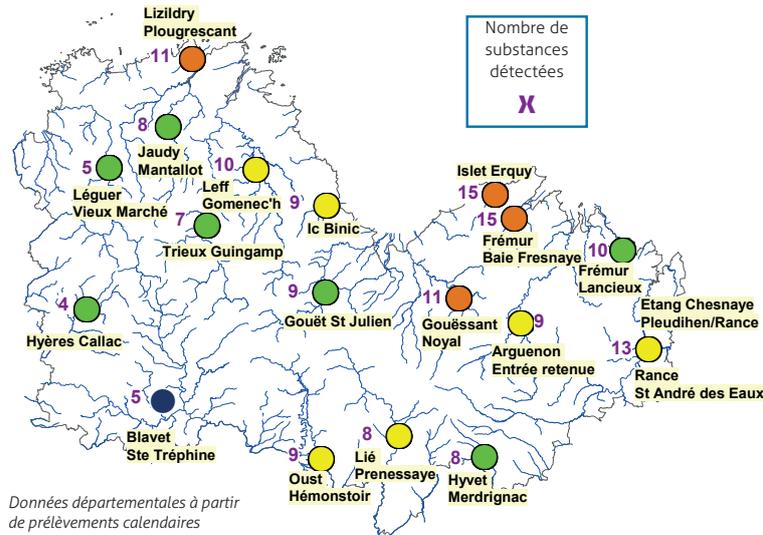
L'Islet détient la plus forte teneur, toutes substances confondues de 2,9 µg/l suivi du Gouessant (2,49).

<sup>1</sup> Décalage de communication lié au décalage de traitement des analyses pesticides en laboratoire.

## Teneurs de mars 2025

Concentrations en µg/l toutes molécules confondues

- 3,5 à 5
- 2 à 3,5
- 1 à 2
- 0,5 à 1
- 0,1 à 0,5



Nos résultats pesticides sont disponibles sur <https://infeaux22.cotesdarmor.fr>

## État des lieux des ventes de produits phytosanitaires en Côtes d'Armor



Source Nationale BNVD<sup>(1)</sup>

### Des ventes en baisse mais un revirement depuis 2021

Retour sur la période 2015/2018 avec des quantités proches de 700 tonnes avec un maxi de 720 T vendus en 2018, lié à un effet de stockage par anticipation de l'application l'année suivante de la redevance pollutions. Un **net infléchissement a eu lieu en 2019**. Plusieurs explications : l'utilisation des produits stockés en 2018, le **retrait de produits dangereux** dits CMR et de nouvelles pratiques agricoles vers l'usage de méthodes de « biocontrôle ». Témoins de ces changements, les produits les plus dangereux dits CMR (Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques) passés de 196 T en 2016 à 54 T en 2022 et certains produits de biocontrôle/ biocides : le soufre en fongicide (17 T) ou les huiles de vaseline (16 T) parmi les plus vendus.

**Mais un rebond a eu lieu en 2021 et 2022** (+20 % par rapport à 2020) avec des **ventes toujours importantes d'herbicides (60 %)** dont le **glyphosate toujours en tête** (80 T en 2022) et d'autres **dés herbant** : le prosulfocarbe (60 T) ; le dimethenamido-p (40 T), le S-métolachlore<sup>(2)</sup> (27 T) pour ne citer qu'eux.

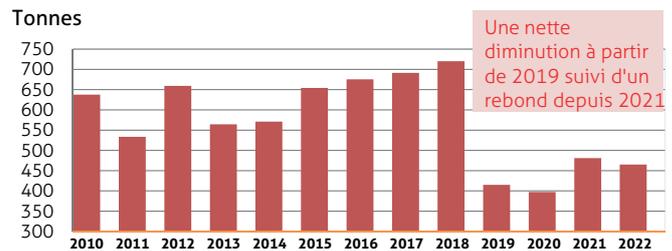
**Facteur explicatif** : dans le contexte breton de diminution de l'élevage et du cheptel laitier en particulier, des **surfaces de prairies sont converties en grandes cultures avec un usage plus important de pesticides**, respectivement moins 9 000 ha de prairies / + 12 000 ha de céréales/oléagineux entre 2020 et 2023 en Côtes d'Armor (Données Agreste - [https://lc.cx/w\\_a2XR](https://lc.cx/w_a2XR)).

Non sans conséquence sur la vie aquatique, malgré le retrait important de produits dangereux, 12 % sont encore classés très toxiques et 62 % peuvent générer des toxicités aiguës.

<sup>(1)</sup> Banque Nationale de Ventes Distributeur : <https://lc.cx/3NNO3Z>

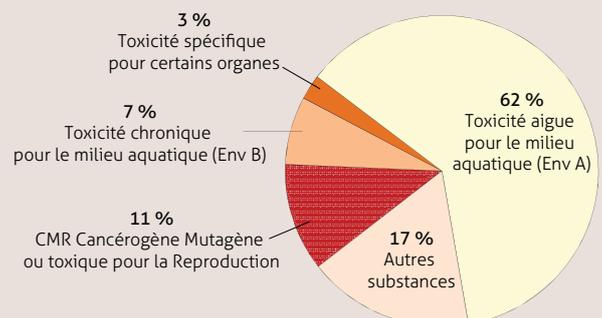
<sup>(2)</sup> Le S-métolachlore interdit d'usage depuis nov 2024: S-métolachlore : clap de fin sur maïs et sorgho | ARVALIS

### Évolution des ventes de produits phytosanitaires en Côtes d'Armor



Source : Banque Nationale de ventes des Distributeurs BNVD

### Nature des substances utilisées en 2022



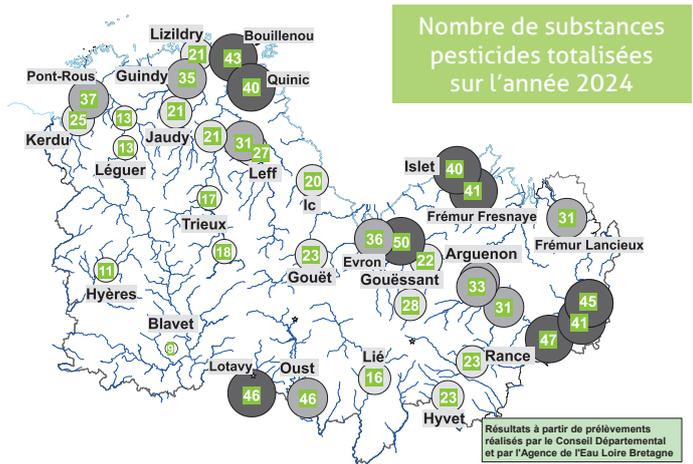
Source : Banque Nationale de ventes des Distributeurs BNVD

# Focus territorial

Zoom sur les pesticides retrouvés dans les rivières costarmoricaines.

Bilan du suivi réalisé par le Département et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

La liste des substances retrouvées dans l'eau s'allonge, liée à une recherche approfondie en laboratoire (500 substances actuellement recherchées contre 170 en 2017), du fait de l'utilisation de davantage de substances spécialisées en agriculture et de part aussi la résistance de nombreux produits « métabolites » dans l'environnement continuant à se manifester dans les cours d'eau longtemps après leur utilisation.



En 2024, ce sont 137 pesticides et produits de dégradation qui ont été identifiés sur l'ensemble des rivières costarmoricaines. Chaque prélèvement contient en moyenne 18 substances, avec des maxi jusqu'à 30 produits recensés : exemples du Lotavy (affluent Blavet), le Gouëssant ou le Frémur (affluent de la Rance).

Autre constat, si les pics de concentrations par substance sont moins fréquents qu'auparavant liés à des usages agricoles plus « contrôlés », la quasi-totalité des rivières (90 %) dépasse la teneur de 0,5 µg/l par l'effet cumulatif et la rémanence évoquée plus haut de produits et 60 % des prélèvements mesurent le taux élevé de 1 µg/l. L'Islet a même dépassé le seuil réglementaire au-delà duquel l'eau n'aurait pu être rendue potable (5 µg/l).

Ce sont les herbicides qui sont le plus présents dans les rivières (46 %) puis les produits dégradés dits « métabolites » (34 %), les fongicides (12 %) et enfin les insecticides (8 %). Certains métabolites préoccupent particulièrement les producteurs d'eau : le chlorothalonil R471811, le métolachlore-ESA, particulièrement présents (100 % des rivières), issus respectivement d'un fongicide et d'un herbicide récemment interdits, nécessitent des équipements et réactifs supplémentaires pour traiter l'eau (voir Inf'Eau22 de février dernier sur le sujet), contribuant au renchérissement du coût de l'eau pour les usagers.



DÉPARTEMENT  
DES CÔTES D'ARMOR

Direction de l'Environnement  
9 place du Général de Gaulle  
CS 42371

22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1  
Tél. 02 96 62 27 10 / 02 96 62 27 52

Ce document est téléchargeable sur [cotesdarmor.fr](https://cotesdarmor.fr) rubrique Environnement > L'eau

## Top 20 des substances les plus présentes dans les rivières

Chlorothalonil-R471811 - Métabolite fongicide	93 %	100 %
Métolachlore ESA - Métabolite	97 %	100 %
Métazachlore ESA - Métabolite herbicide	76 %	99 %
Métabolite Nicosulfuron ASDM	10 %	99 %
Diméthénamide ESA - Métabolite herbicide	2 %	71 %
Métolachlore NOA	5 %	70 %
Atrazine déséthyl - Métabolite herbicide	0 %	69 %
AMPA métabolite Glyphosate	20 %	57 %
Metolachlor OXA	6 %	45 %
S-Métolachlore	1 %	41 %
Alachlor ESA - Métabolite herbicide	1 %	33 %
Diflufenicanil	0 %	33 %
Métazachlore OXA - Métabolite herbicide	3 %	31 %
Diméthachlore CGA - Métabolite herbicide	0 %	26 %
2-hydroxy atrazine - Métabolite herbicide	0 %	21 %
Diméthénamide - herbicide	2 %	21 %
Nicosulfuron AUSN - Métabolite herbicide	5 %	18 %
Glyphosate - herbicide	3 %	18 %
Chloridazone méthyl despH - Métabolite	0 %	16 %
Acetochlor ESA - Métabolite herbicide	1 %	14 %

Pesticides  
et métabolites

% de présence des  
principales  
substances

% de résultats  
supérieurs à 0,1 µg/l

## Certains secteurs du département sont plus impactés :

les rivières de l'Est du département, celles du Nord-Trégor et de la région de Loudéac, secteurs où les grandes cultures (rotation maïs/céréales/oléagineux) sont plus présentes nécessitant plus de traitements que les systèmes herbagers, plus nombreux à l'Ouest (<https://lc.cx/pU2vsp>). Les facteurs du milieu (moindre bocage, plus de drainage et de cours d'eau remaniés) sont aussi contributifs de la fuite de polluants et de la limitation de l'épuration naturelle sur ces secteurs (<https://lc.cx/vLv6ge>).

## La présence de pesticides dans l'eau n'est pas sans conséquence sur la vie aquatique.

Si l'ensemble des substances n'a pas fait l'objet d'une évaluation poussée de leur toxicité vis-à-vis des organismes vivants (notamment les produits anciens/les métabolites), il ressort néanmoins que 2 herbicides soit le diflufenicanil et le métazachlore très présents dans les rivières dépassent régulièrement les seuils de toxicité pour la vie aquatique. Peu étudié jusque-là, l'effet cocktail des substances pesticides sur le monde vivant vient de faire l'objet d'une vaste enquête internationale : [https://lc.cx/\\_mWTsC](https://lc.cx/_mWTsC)

Côtes d'Armor  
le Département

